

Pour la Conservation du patrimoine immatériel, avril 2011

La mission éducative chez les Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de Chicoutimi

- Les grandes écoles : École ménagère, Institut familial et École Normale
- Études pour acquérir les compétences requises et initiation aux nouvelles méthodes pédagogiques
- Implantation de la réforme en éducation

Introduction

Fondée en 1894, pour enseigner dans les écoles paroissiales du diocèse de Chicoutimi, la Congrégation s'est mise à l'œuvre avec détermination et courage, faisant face à des besoins d'instruction d'une ampleur insoupçonnée, et disposant par ailleurs de ressources bien limitées, tant au point de vue du **nombre des effectifs humains** qu'en regard de leurs **compétences professionnelles**. Mais sa volonté de servir la population en réalisant sa mission éducative aura le dernier mot : pendant **plus de cent ans**, elle n'aura de cesse de remporter les défis les plus audacieux, ouvrant des voies nouvelles dans ses champs d'activités, facilitant l'accès à l'instruction dans les paroisses les plus reculées, assurant le perfectionnement du personnel non seulement de ses membres, mais encore du corps professoral régional, préparant une relève afin de garantir la permanence de l'enseignement pour les générations futures, etc.

À cet effet, nous aborderons trois points : d'abord les grandes écoles qu'elle a fondées au milieu du siècle; puis, la course aux compétences qui s'est poursuivie à partir des années 30 pour s'accélérer à partir des années 50; enfin, l'implantation progressive de la Réforme en éducation des années 60, qu'elle a rendue effective en initiant aux nouvelles méthodes pédagogiques, dans les décennies qui ont suivi.

1. Les grandes écoles :

École ménagère devenue Institut familial, École normale et École d'application

Témoins éloquents des audacieuses réalisations des décennies 30 et 40, les structures coulées dans le béton arborent encore fièrement les fondations successives d'un Scolasticat École normale (pour faire étudier nos religieuses, dont nous reparlerons au deuxième point) et les débuts d'une **École ménagère**, dans le but d'apprendre aux jeunes filles à devenir des femmes de maison dépareillées, tout en perçant les secrets de la puériculture, de l'art culinaire et du volet complet de l'artisanat; c'est la Maison rouge (1934), sise à gauche de la Maison mère.

S'élèvera successivement une prolongation de l'aile droite de la Maison mère qui sera réalisée en deux temps : 1^{er} bloc en 1947, avec la fondation d'une **École Normale pour filles**, et son agrandissement terminé en 1956, expansion devenue nécessaire compte tenu de l'augmentation de la clientèle, du développement des programmes de formation et de l'ajout d'une **École d'application** permettant de passer de la théorie des cours à la maîtrise de la pratique pédagogique, avec de vrais élèves (venant de la Rivière du Moulin).

Solides constructions appelées à loger : des dortoirs (pour quelques centaines de pensionnaires à la semaine; entre autres, 170 normaliennes, en la saint Joseph 1956, jour mémorable de l'entrée dans la nouvelle partie) et une cafétéria conviviale avec ses tables pour quatre couverts; une bibliothèque bien documentée et une vaste salle de récréation; des unités de musique, des salles de classe et une grande salle de cours et de conférences; plusieurs bureaux auxquels s'ajoutait une unité complète de service santé – baptisée *Petite infirmerie* – qui disposait d'une infirmière autorisée jour et nuit et de deux chambres pour les malades, et quoi encore? Des laboratoires de sciences, si perfectionnés et si bien pourvus qu'ils étaient visités comme des modèles à imiter, par des spécialistes venant de partout. Un bel auditorium, à la disposition de tous les groupes occupant le terrain : pour les jours de fête, les pièces de théâtre montées et jouées par les élèves, les graduations, les célébrations de tout acabit..., salle de concerts et d'activités culturelles, qui fait encore l'envie des groupes qui en réservent l'utilisation. Le tout étant complété par une chapelle qui réunissait quotidiennement toute la clientèle sur place, pour la messe du matin et la prière du soir, et qui accueillait les visites individuelles au Saint-Sacrement, tout au long de la journée.

Qui plus est, l'agrandissement de 1956 gratifiait l'**Institut familial** d'un pavillon magnifique qui faisait toute la côte du Bon-Conseil jusqu'à la rue Racine. Par le fait même, il était doté d'un grand dortoir pour les quelque 80-90 pensionnaires (dans les meilleures années) et d'une salle à manger; de laboratoires spécialisés en physique et chimie, d'un Petit Foyer *toute beauté*, permettant à la future maman de vivre les expériences de la puériculture, en prenant soin d'un nouveau-né bien en chair, pendant toute une semaine. S'ajoutait à cela, une cuisine de démonstration, qui se prolongeait dans de petites unités de cuisine bien outillées pour la pratique individualisée. De grandes et de petites salles de classe, qui allaient servir pour les cours théoriques; enfin, une vaste salle familiale, à la disposition des rencontres de groupes, des conférences et des grandes réceptions, etc.

Tout cela trouvait sa raison d'être dans les appels venant de la société et du non-dit que les femmes de vision dirigeant la Congrégation pouvaient pressentir. Car, bien avant le milieu des années 40, il était devenu nécessaire de nous tourner vers le secteur privé, d'une part, pour prolonger la scolarité des filles qui voulaient poursuivre leurs études après la 9^e, la 10^e et la 11^e année... en devenant des femmes de maison accomplies; et d'autre part, pour former une relève à l'enseignement des sciences ménagères, qui s'étaient ajoutées progressivement aux programmes des écoles publiques depuis 1923. Après onze ans de démarches pour obtenir la direction des écoles ménagères locales, notre **Institut familial régional accueillait 16 pensionnaires en septembre 1945**, pour approcher la centaine dans les années 60. C'est dire que cette fondation répondait à un besoin réel, que nos autorités Bon-Conseil visionnaires avaient discerné. Trois ans après sa fondation, les 8 premiers diplômes supérieurs d'économie domestique étaient décernés en juin, tandis qu'en septembre, le Département de l'Instruction publique autorisait l'école à œuvrer sous le nom d'**École supérieure d'enseignement ménager**.

Semblablement pour l'**École normale**; devant l'augmentation de la population et les limites du secteur publique, il devenait de plus en plus urgent – eu égard aux jeunes filles – non seulement de leur faciliter l'accès à une carrière dans l'enseignement, mais encore d'assurer une relève professorale pour les générations futures. D'autant que les femmes de l'époque trouvaient pratiquement impossible de mener de front le foyer et la profession (surtout dans les écoles de rang ou de campagne), en raison des obstacles infranchissables : déplacements obligés, routes en mauvais état, moyens de transport précaires, pensions rarissimes, etc.; difficultés qui s'ajoutaient à l'insuffisance des salaires. Enfin, **le 8 septembre 1947, notre École Normale ouvrait ses portes à 63 débutantes**, alors qu'elle était **reconnue officiellement** par le Département de l'Instruction publique, trois jours plus tard.

Et pendant plus de deux décennies, ces deux grandes Écoles ont offert, à la gent féminine, des services d'éducation supérieure. Quarante ans après le départ des derniers contingents (1968 pour l'Institut familial et 1969 pour l'École Normale), les constructions – *patrimoine matériel* – font encore la vigie, certes; mais **l'âme de ces lieux** s'en est allée... *patrimoine immatériel*, invisible, insaisissable...! Qu'est-ce que les mémoires du cœur et de l'intelligence ont précieusement conservé, dans leur coffre aux trésors...? Que reste-t-il au juste de ces belles années où maîtres et élèves œuvraient en harmonie, au bénéfice d'une clientèle ultra prometteuse?

Alma Mater hautement appréciée par **quelques milliers de jeunes filles**, qui ont vécu – en ces murs – une partie de leur adolescence, pour y recevoir : instruction, formation et éducation; et qui sont parties vers la vie adulte... avec des **savoirs**, des **savoir-faire** et du **savoir être** sanctionnés officiellement par des diplômes d'études supérieures spécialisées, leur ouvrant la voie aux études universitaires et aux carrières professionnelles les plus enviées. **Écoles** qui ont buriné des traits indélébiles au cœur d'une population non seulement fière de ce monument d'histoire régionale, mais encore heureuse des investissements financiers consentis à cet effet, par la Congrégation, de même que du généreux dévouement des ressources humaines mobilisées à l'époque; nous l'avons bien vu au moment des Fêtes du Centenaire de la Congrégation, en 1994. **Écoles** rappelant au monde la fécondité de l'œuvre éducative Bon-Conseil, du 700, rue Racine-Est, Chicoutimi, au cours des années 1945-1969.

2. La course aux compétences professionnelles

Les premières décennies du XXe siècle ont connu une lente évolution au point de vue de l'enseignement dans les écoles publiques, mais les besoins de perfectionnement des enseignants vont se faire sentir, dès le début des années 30, compte tenu des mutations sociales et du développement obligé des programmes d'enseignement dans les écoles publiques. Ajout de matières à enseigner, augmentation des contenus d'enseignement, expansion des niveaux de scolarisation, modification des méthodes d'enseignement, etc. ; transformations ayant pour but de s'ajuster à une population en voie de devenir.

Ainsi, par exemple, **aux matières de base** (français, religion, et mathématiques bien élémentaires, on le comprend!), **vont s'ajouter en 1923** : l'enseignement ménager pour les filles et l'agriculture pour les garçons, et ainsi de suite à la demande des autorités en place. De même, **les niveaux de scolarisation** vont passer des trois premières années de l'élémentaire à une 4^e, une 5^e et une 6^e année d'étude, pour se voir enrichir progressivement d'une 7^e, d'une 8^e et d'une 9^e année, et atteindre finalement jusqu'à la 12^e année. Simultanément à la montée des degrés d'instruction, **les contenus** déjà aux programmes vont être révisés et modifiés à la hausse, pendant que d'autres apparaîtront dans toute leur nouveauté et leur exigence pour les personnes qui en feront la promotion. Et que dire des **méthodes d'enseignement** en voie de constants renouvellements? Elles ont évolué souvent à un rythme effarant (comme nous le verrons plus loin), avant même que soit mise en place la Réforme en éducation, issue de la Commission d'enquête royale, dite Commission Parent, au début des années 60. Tout cela va poser

l'incontournable problème de la compétence professionnelle du personnel enseignant; problème crucial qui va s'accroître avec le temps, pour exploser autour des années 50, et notamment dans les décennies 60-70.

Pauvreté des ressources humaines

Semblablement aux institutrices et instituteurs du début du siècle, plusieurs de nos religieuses ont amorcé leur carrière en pédagogie **sans détenir de brevet d'enseignement**, et pour cause. D'abord, le nombre d'écoles que la Congrégation a dû ouvrir en cascades et même diriger pour répondre à la demande des pasteurs désireux d'offrir à leurs paroissiens l'accès à la connaissance et à l'éducation. Ensuite, les besoins de ressources humaines, conséquents à ces développements, qui se doublent d'une large insuffisance dans le recrutement du personnel laïque, eu égard au désintéressement des femmes pour la carrière d'enseignante, en raison des obstacles rencontrés (comme il a été dit au premier point). Pensons par exemple, qu'en 1945, dans la seule région du nord-est du Lac-Saint-Jean, comptant 245 classes, il n'y avait pas encore d'institutrices diplômées, et que – pour satisfaire à la demande, dans la décennie – il aurait fallu 250 nouvelles diplômées par année (*La traversée*, p.429 et 430).

C'est dire la pauvreté des ressources disponibles, dans la première moitié du siècle, à l'effet de scolariser la population; c'est dire l'énormité des appels que lançait la société aux communautés religieuses; c'est dire la force des enjeux en présence, dans la fondation d'une congrégation enseignante; c'est dire l'effort surhumain qu'il a fallu produire et maintenir pour mener à bien cette mission éducative. Car, bien avant l'érection de nos écoles de formation (des années 40 : l'Institut familial et de l'École normale) (objet du point 1), nos devancières avaient eu la sagesse et la clairvoyance de préparer – de longue main – du personnel spécialisé pour enseigner en hauts lieux; de même qu'elles avaient eu le vouloir et le faire de doter le plus de religieuses possible – pressenties pour l'enseignement – de diplômes et de brevets officiellement reconnus.

Maîtresse des études

Cette volonté s'est concrètement manifestée dès 1932, avec **la nomination d'une maîtresse des études** qui serait en même temps **responsable de la direction générale de l'enseignement au sein de la communauté**. Et l'on peut affirmer que cette décision géniale a été d'une grande fécondité, eu égard au leadership charismatique des grandes femmes qui se sont succédées à ce poste de commande. Avec savoir-faire et détermination, elles ont organisé les études au Bon-Conseil; elles ont supervisé l'enseignement dans les écoles publiques,

dont nous avons la direction : multipliant les démarches, les représentations et les recommandations (souvent écrites) pour faire avancer ce dossier, voire innover, avec l'autorisation du Département de l'Instruction publique ou du Ministère de l'Éducation, suivant l'époque.

Septennat, 1933 et Scolasticat-école normale, 1938

En harmonisant vie intellectuelle et vie religieuse, un **Septennat** a été mis en place (1933) pour faire étudier les sœurs de **moins de sept ans de profession** (d'où son nom); le 18 février, le premier groupe comprenait 16 professes. Deux ans plus tard, s'ajoutait une **École d'application** à la Maison mère, pour la pratique pédagogique, étape préliminaire à la création d'un **Scolasticat-école normale**, destiné à la formation de nos religieuses, qui verra le jour en septembre 1938, et donnera ses premiers diplômes après deux ans.

D'ores et déjà, sessions de fin de semaine et sessions d'été, conférences pédagogiques et analyse de la pratique éducative, études à temps complet et à temps partiel sur le terrain et hors les murs... vont se généraliser, pour assurer des compétences réelles au monde scolaire. De sorte que – entre 1933 et 1948 – un nombre imposant de sœurs obtiendront des qualifications officielles qu'elles n'avaient pas à leur entrée au Bon-Conseil : papiers obtenus soit du Bureau central, soit de l'Institut pédagogique de Montréal, soit d'une université ou d'une autre institution autorisée. D'autant qu'en mai 1946, des ententes consenties avec le Comité de régie des Scolasticats-écoles normales avait permis l'accréditation de cinq années de pratique pour accélérer l'obtention des brevets d'enseignement. (Page365)

Études en accéléré et développement académique en progression

Tout en étant admirable, cet effort pédagogique allait s'amplifier, à l'orée des années 50 et poursuivre une ascension vertigineuse. Période de l'après-guerre (39-45), que le Québec vivait dans le bouleversement et l'effervescence : la guerre ayant profité financièrement à plus d'un, et favorisé l'accès aux pays étrangers..., d'aucuns ont vu leur créativité administrative exacerbée, produisant une véritable prolifération de suggestions, à la base et en hauts lieux, trouvailles souvent audacieuses qui ouvraient des voies à l'inédit, concernant tout le système scolaire québécois. Conséquemment, cette décennie en sera une de réclamations, préparant la suivante à l'accueil d'une véritable réforme dans le champ de l'éducation.

Devant l'inflation démographique et le réveil d'une partie de la population – de plus en plus consciente de ses droits à la scolarisation et à l'égalité des services éducatifs –, les idées de centralisation et de coordination administratives sourdent discrètement, mais sûrement; les demandes d'aides mieux adaptées aux situations s'accumulent rapidement; tandis que les be-

soins d'orientation scolaire se manifestent clairement, et quoi encore? Toutes ces doléances germeront en prenant graduellement leur place au soleil; et comme il est dit dans la chanson : *Petit poisson deviendra grand!*

Devant l'augmentation des niveaux d'enseignement et la multiplication des programmes scolaires : cours obligatoires et optionnels, classes spéciales pour retardés pédagogiques et handicapés, etc.; devant la diversité des spécialités à enseigner dans les écoles publiques et privées : depuis les arts de toutes catégories et l'artisanat de tout acabit jusqu'à la catéchèse, en passant par l'anglais, la phonétique et la diction pour le français, les sciences pures, etc.; devant l'apparition d'une instrumentation plus moderne; devant le renouveau des méthodes d'enseignement – et ce n'est pas là le moindre dossier; (nous en parlerons plus loin)..., le Bon-Conseil, qui dirige, entre autres, 53 écoles primaires-élémentaires en 1954, n'allait pas s'asseoir sur ses lauriers pour se satisfaire des énergies investies jusque-là, dans la course aux compétences académiques et pédagogiques; bien au contraire!

Brevet A et baccalauréat en pédagogie

Surtout que la formation professionnelle des maîtres venait de prendre du galon avec le renouveau des programmes d'Écoles normales (1953); renouveau qui portait en soi la création du **brevet A** et son équivalence le **baccalauréat en pédagogie**, qui s'en suivait avec le sceau de l'Université Laval.

Centre régional de perfectionnement des maîtres

Qui plus est, dans la ferveur du milieu des années 50, Chicoutimi était devenu un Centre régional de perfectionnement des maîtres. Et – coup de grâce –, contre vents et marées, **le Bon-Conseil en avait obtenu la direction.**

Accroissement de clientèle et foisonnement de compétences

C'est donc avec générosité et bonheur que non seulement notre École normale a ouvert ses portes à une vaste clientèle venant de tous les coins de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean (parfois même issue d'ailleurs), mais encore et davantage aux membres de la Congrégation, tout en continuant de faire étudier un certain nombre de sœurs à l'extérieur de la région. Il faut voir les statistiques que donne *La Traversée*, (page 571, Robillard, 1994), pour le détail impressionnant des quelque 264 nouveaux certificats, brevets, baccalauréats et licences acquis par les sœurs entre 1954-60, acquisitions qui concernent déjà des spécialités comme la philosophie, l'anglais, la pédagogie familiale, les sciences infirmières, etc.

Il faut aussi rappeler les centaines de professeurs en exercice qui ont reçu chez nous le perfectionnement auquel ils aspiraient, pour être accrédités à des postes convoités. Car, elles sont nombreuses les personnes qui ont bénéficié de l'accueil que leur réservait notre maison; de l'organisation magistrale des cours qui leur étaient offerts; du suivi consciencieux qui était fait de leurs dossiers académiques; des nombreuses démarches que cela supposait et des multiples recommandations qui étaient acheminées en haut lieu pour accélérer le processus de leur réussite confirmée. C'était le bon temps! Il fallait voir la ferveur et l'intérêt des contingents inscrits qui accouraient (pour les cours ou pour les examens) certains soirs de la semaine, pendant les fins de semaine et surtout au cours des mois d'été : corridors, salles de classe et laboratoires étaient devenus une véritable fourmilière en quête des savoirs qui combleraient leur idéal professionnel.

Et rappelons-le, toute cette gestion était assumée par **notre Bureau des études**, sous la direction de l'une ou l'autre des responsables nommées à ce poste (créé en 1932, et dont nous avons parlé plus haut) : femmes de vision et d'organisation, femmes compétentes pour guider une marche vers les sommets, femmes heureuses de participer à l'évolution du monde de l'éducation, femmes déterminées et généreuses qui demeuraient en constante communication avec le Département de l'Instruction publique ou le Ministère de l'éducation suivant l'époque; femmes qui ont maintenu une excellente qualité de service jusqu'à la fermeture de notre École normale. Somme toute, on peut penser honnêtement que **cette contribution au perfectionnement des maîtres en exercice est l'un des plus beaux fleurons de l'œuvre éducative Bon-Conseil.**

Initiation aux méthodes nouvelles d'enseignement

Dans cette foulée, la volonté de s'initier aux **nouvelles méthodes pédagogiques**, de se familiariser avec **une instrumentation plus récente** et d'utiliser le tout avec aisance... bref, cette ardeur à vouloir *être compétente et de son temps* fera courir plus d'une sœur du Bon-Conseil, pour des sessions d'été et de fin de semaine, des stages de quelques mois, même des années d'étude. On se déplacera pour des congrès et des symposiums, des conférences, des démonstrations et des expériences aussi nombreuses que diversifiées, etc. Études **commandées** par un désir de s'orienter vers une spécialisation (langues et communications, histoire et géographie, arts et sciences, catéchèse et spiritualité, etc.); car la nouvelle vague privilégiait d'ores et déjà les spécialistes, afin d'assurer une meilleure appropriation de la connaissance qui soit communiquée avec une maîtrise absolue de la méthode en vigueur. Études **obligées** pour ob-

tempérer à la demande des directions d'écoles, qui exigeaient la pratique de telle méthode – qui faisait mode –, pour tel contenu d'enseignement. Études **choisies** pour faire la promotion d'un nouveau processus psychopédagogique (planification, marche à suivre, stratégies, techniques, etc.) pour rompre la monotonie du déjà vu, en expérimentant des approches participatives, pour stimuler l'apprenant, tout en validant les résultats...

Quelques exemples à l'appui

Les décennies 50 et suivantes ont été prolifiques dans la création des nouvelles méthodes d'enseignement et dans l'invention d'une instrumentation inédite; qui plus est, directions d'écoles et gouvernement ont été expéditifs pour les rendre obligatoires, dès qu'elles étaient autorisées. Pour ne donner que quelques exemples, on se souviendra de la méthode phonétique *Sans cailloux* de Berthe Gagnon (1953), de la lecture globale (Sherbrooke, 1954), de la méthode Cuisenaire pour les mathématiques (1962), de la méthode dynamique (1965), et ainsi de suite pour l'enseignement des arts plastiques et de l'artisanat, de la musique et de la peinture artistique, des sciences pures et des sciences humaines, etc. Ajoutons qu'en 1955, le Département de l'Instruction publique approuvait de nouveaux programmes menant à des brevets spécialisés pour enseigner dans les maternelles et œuvrer auprès des personnes souffrant de handicaps; pour certaines sœurs, ce sera là un appel à s'investir pour l'éducation de la petite enfance, et pour d'autres, à se spécialiser pour l'aide aux démunis de la société.

Si l'on admet que **les savoirs sont fortement tributaires des savoir-faire du maître**, il n'est pas surprenant que la recherche en éducation ait fait évoluer les méthodes d'enseignement. Ainsi, la majorité des disciplines aux cursus de nos écoles de formation des maîtres ont été pourvues de méthodologies qui ont mis progressivement l'accent sur les **méthodes actives**, faisant ainsi appel à la participation de l'apprenant, pour remplacer la passivité de l'élève d'autrefois. À cet effet, la didactique – qui travaille sur l'instrumentation – mettra l'accent sur les applications pédagogiques de toute une panoplie d'instruments et d'outils adoptés au fur et à mesure de leur mise en marché.

Matériel didactique

Depuis l'ardoise, l'éternel tableau noir et la craie blanche du début du siècle jusqu'à l'ordinateur – qui fera son apparition dans la région au début des années 80 –, il s'en est expérimenté du matériel didactique et des méthodes d'apprentissage dans les classes dirigées par les sœurs du Bon-Conseil! D'autant que l'analyse de la pratique éducative et l'aide mutuelle

ont été mises à l'honneur – dans nos conversations quotidiennes et dans nos rencontres communautaires –, bien avant que les chercheurs n'en découvrent l'importance et les systématisent pour améliorer l'acte d'enseigner.

Rien n'a jamais été négligé pour développer la motivation et retenir l'attention dans les groupes-classes, pour stimuler la rétention des apprenants et nourrir leur imaginaire : depuis la polycopie-papier à la gélatine, puis les stencils produits à l'encre avec des machines à manivelles tournées à bras, jusqu'à la reprographie – clin d'œil – des temps modernes; depuis la venue du livre et de la littérature enfantine; depuis l'apparition du rétroprojecteur et des transparents habilement calligraphiés à la main, agrémentés de couleurs et de dessins, le petit film et le grand documentaire, le cinéma pour enfants et pour adultes; depuis le magnétophone qui a introduit en classe la musique et la chanson; qui plus est, le magnétoscope des années 60 qui a donné le feu vert aux images les plus inimaginables de la planète, aussi bien que du quotidien le plus humble, etc. Oui, rien n'a été pris à la légère, et ils sont incalculables les essais qui ont été faits pour expérimenter du matériel didactique, en privé et en groupes. Certaines méthodes ou médias ont même fait l'objet d'études, de conférences et de démonstrations, lors de journées pédagogiques tenues, au sein même de la Congrégation, souvent avec des spécialistes invités chevronnés.

Pédagogie et Culture générale

De même, rien n'a été écarté pour enrichir la culture générale: sociologie, qui interprète le vivre du peuple et cible les besoins d'aide; littérature, qui éclaire le raisonnement et le jugement; psychologie, qui prend en compte les facteurs humains et les éléments situationnels pour harmoniser les relations interpersonnelles et éducationnelles; etc.

Même la formation au chant grégorien et l'étude de la liturgie auront une large part, au cours des décennies 50-70, notamment dans l'après-Vatican II, afin de rendre les célébrations religieuses et la vie de prière plus attrayantes et plus signifiantes, dans les écoles et dans les églises paroissiales, dans la Congrégation et même chez les Servantes du Saint-Sacrement (en plusieurs occasions).

À cet effet, l'École Notre-Dame de Foi et le Séminaire Saint-Augustin (Cap Rouge), les universités de Montréal, de Sherbrooke, de Québec, d'Ottawa, Centre de spiritualité de Nicolet et quelques autres institutions spécialisées seront largement mis à contribution. On ira à Cornwall (Ontario) et même aux États-Unis, en Angleterre et au Chili, notamment pour l'étude des langues en rapport avec les pays d'adoption de nos missionnaires à l'étranger.

Bilan des années 1960-1966

On étudiera tant et si bien que la liste des qualifications obtenues entre 1960 et 1966 dépassera les quelque 300 diplômes, dont 2 doctorats, 1 maîtrise, 14 licences, 114 baccalauréats, etc. de toutes dénominations : lettres et philosophie, supervision et orientation scolaires, pédagogie et psychologie, sciences religieuses et spiritualité, etc. sans oublier la part qui est faite à l'orgue et au piano (1 baccalauréat, 3 lauréats et 3 diplômes supérieurs). (Pages 572-573)

Déléguée au Ministère de l'Éducation et rayonnement international

Il est à noter que le premier doctorat obtenu (Université de Utah, E.U.), portait sur l'organisation des maternelles, et qu'il a permis à la Congrégation d'avoir une déléguée permanente au Ministère de l'Éducation. Porte flambeau d'un volet pédagogique tout à fait nouveau, cette émissaire enclenchera et chapeautera l'implantation systématique des maternelles, dans tout le Québec d'abord, puis dans plusieurs pays d'Europe et d'Amérique du Sud. Compte tenu de ses talents de gestionnaire et de ses convictions eu égard à la mission éducative, elle deviendra présidente internationale de l'Organisation Mondiale pour la Petite Enfance (OMEP), bénéficiant ainsi d'un véritable rayonnement universel pour éduquer l'enfant à la socialisation, notamment dans plusieurs milieux défavorisés, et pourvoir le tout-petit d'une base solide pour assurer son devenir.

Somme toute, s'il est vrai que les débuts du siècle ont été lents à démarrer dans les sciences psychopédagogiques, et que notre région a pu souffrir d'un manque de compétences pour enseigner dans les écoles (surtout de rangs et de campagnes); admettons, par ailleurs, que la mission éducative Bon-Conseil a donné un essor considérable au devenir des gens de chez nous (tout-petits, jeunes et adultes, démunis et toutes classes confondues). La volonté de répondre à la demande et la capacité d'anticiper les développements futurs, chez nos dirigeantes et chez nos membres, ont été manifestes à plus d'un titre, comme on vient de le lire. Par ailleurs, si éloquent qu'il soit, **ce relevé de nos avancées en rapport avec les savoirs et les savoir-faire acquis** – pendant **la course aux compétences** – est loin d'être exhaustif, d'une part et d'autre part, bien loin de marquer un point final à notre conquête des sommets. Car, l'aspiration au professionnalisme est tributaire de l'époque qu'elle concerne, comme on pourra le vérifier au volet de la réforme scolaire (point 3). Et l'on peut déjà prévoir qu'elle produira à son heure une abondante floraison annonciatrice de la qualité des fruits.

En attendant, il faut considérer l'impression qui se dégage de ces pages, comme un bien pâle reflet du courage et de la ténacité qui animaient ces femmes, en pleine vitalité – jeunes enseignante et éducatrices chevronnées – qui avaient à cœur de vivre au mieux la mission éducation confiée à leurs soins, sur les pas de leur Mère Fondatrice. Toutes ces femmes qui avaient réussi à demeurer en état de service soit en distribuant la connaissance soit en l'acquérant, comprenaient, semble-t-il, que savoirs et savoir-faire ne sont qu'une partie de l'acte d'enseigner; **qu'ils doivent se transformer en savoir être... pour devenir une action éducative.**

3. L'implantation progressive de la Réforme en éducation

Pendant que chez nous, la course aux compétences battait son plein et semblait rendre justice à notre mission éducative, l'État – désireux d'accroître sa participation à l'éducation – remettait en cause quantité de structures qui auraient paru intouchables quelques années plus tôt : l'autonomie des commissions scolaires, leur décentralisation administrative et financière, etc. À cet effet, il mettra sur pied une Commission royale d'enquête sur l'enseignement au Québec, inaugurée le 24 mars 1961; Commission qui accueillera 250 mémoires, au cours de ses audiences tenues de décembre de la même année à juillet 1962; travaux qui aboutiront à **la création d'un Ministère de l'Éducation, en vigueur le 13 mai 1964**, dont Paul Gérin-Lajoie sera le premier titulaire. Dès lors, le coup d'envoi est donné à une **réforme complète du système scolaire québécois**; transformations dont nous rappellerons quelques aspects seulement pour mettre en évidence les ajustements et réajustements que la Congrégation a dû multiplier pour s'adapter au nouveau régime d'emploi du personnel.

Étatisation de l'éducation

Dès que sera sonnée l'heure de la réforme, on assistera à l'effritement des structures, déjà fragilisées par la régionalisation (division du Québec en régions), la séparation des juridictions religieuse et politique, les sorties de la communauté qui taillaient dans le vif de nos ressources professorales – parfois les plus scolarisées –, appauvrissant ainsi nos avancées eu égard à la mission éducative, etc.

En quelques années, on verra apparaître les ramifications tentaculaires de l'étatisation de l'éducation avec sa panoplie de rebondissements *téléguidés* : centralisation des pouvoirs et érection des Sièges sociaux régionaux, qui recevaient leurs directives de plus haut; fermetures des petites écoles et relocalisation, qui entraînaient la perte de nos directions d'écoles; catégorisation de la jeune clientèle (en petite enfance, en primaire et en secondaire) et classification

des apprenants au regard de programmes dits allégés, moyens et accélérés, tant pour rejoindre les retards pédagogiques que pour favoriser la douance; gonflement de cours obligatoires et optionnels... N'est-il pas jusqu'à l'apparition des «Grandes jaunes», (autobus scolaires ainsi nommés ironiquement par les élèves), qui faisaient la navette, quatre fois par jour, pour assurer les déplacements des tout-petits comme des plus grands, de leur résidence à leur école d'appartenance. Transport publique systématisé, qui ne permettait plus les retenues d'élèves pour combler des carences d'apprentissage : pratique chère au Bon-Conseil, qui permettait de faire *de l'enseignement individualisé*, bien avant que la recherche en éducation n'en découvre la nécessité pour prévenir le décrochage scolaire.

Qui plus est, l'un des aspects novateurs, qui a suscité des répercussions bien au-delà de ce qui précède, fut **la prolongation de la scolarité obligée jusqu'à 18 ans**. Décision qui entraînera la création de trois nouvelles institutions au Québec. D'abord, pour le secondaire, la naissance des polyvalentes : écoles mixtes, parfois immenses, accueillant une clientèle allant au-delà de deux mille. Puis, dans l'après-secondaire, les collèges (cégeps), pour deux ans de culture générale pré-universitaire ou incluant une troisième année aboutissant à du professionnel. Enfin, la fondation de l'Université du Québec (UQ), avec ses succursales de Montréal, Trois-Rivières, Rimouski, Abitibi-Témiscamingue, et bien sûr, la nôtre, celle de Chicoutimi (UQAC). C'était là un développement rêvé pour meubler l'intelligence de nos gens et donner un élan incontestable aux plus beaux projets de carrière.

Si cette évolution exaltait les uns, elle en alarmait d'autres : il y avait une ombre au tableau pour le secteur privé de niveau supérieur; ce changement de cap sonnait la fin des Instituts familiaux d'abord; et des Écoles normales ensuite qui auront beau lutter pour demeurer debout, se regrouper en *Consortium*, comme ce fut le cas pour les trois Écoles normales de Chicoutimi (Bon-Pasteur, Cardinal-Bégin et Bon-Conseil, de 1965 à 1967), rien n'y fera : le plus gros avalera le plus petit, et le privé sera absorbé par le gouvernemental : collèges et universités qui venaient d'entrer dans le décor.

Critères d'embauche dans les commissions scolaires et leur impact

À toute cette métamorphose qui complexifiait la tâche du personnel enseignant en milieu scolaire, il faut pourtant mentionner que la venue du syndicalisme aura, entre autres, pour résultat de faire évoluer les normes d'embauche qui additionneront, aux années de scolarité et d'expérience, un troisième critère : celui de l'ancienneté dans la commission scolaire. Ce protocole d'emploi aura un impact considérable au Bon-Conseil. Si l'on pense que nos sœurs

allaient enseigner pour répondre aux demandes qui surgissaient de partout, avec la bénédiction de nos autorités générales, qui tentaient d'harmoniser âge et santé, talents naturels et compétences, – afin de bien servir la population –; il faut déduire que le nouveau classement **déclassait royalement nos religieuses enseignantes**. Par exemple, certaines parmi nous qui comptaient plusieurs années d'enseignement sur la Côte-Nord, dans le haut du Lac et ailleurs qui faisaient application dans une nouvelle Régionale, partaient à zéro pour l'ancienneté; de même, celles qui avaient bénéficié d'années d'étude ou qui avaient enseigné dans nos hautes écoles, partaient perdantes au regard de l'ancienneté en dépit de leurs belles compétences.

Tout cela produira un chevauchement inextricable de bons effets et de conséquences déplorables : en même temps que les commissions scolaires enregistreront des mises à pieds et des pertes d'emplois – issues des démissions d'un personnel enseignant qui ne s'y retrouve plus –, elles accuseront un manque de spécialistes qualifiés – pour donner les nouveaux contenus et intéresser les groupes-classes en utilisant les méthodes participatives de l'heure et le matériel didactique le plus récent.

Car, dans cette frénésie de changements, certains professeurs ont dû accepter de voyager d'une matière à une autre, d'une école à l'autre, voire d'une ville à l'autre; certaines tâches étant constituées non seulement de plusieurs spécialisations, mais souvent de plusieurs niveaux, voire de plusieurs écoles. Bien plus, une tâche pouvait être complétée par de la suppléance qui exigeait qu'un enseignant entre dans une classe *à brûle pour point* pour donner le cours qu'un collègue avait préparé, ou pour tenir le temps sans aucune préparation... Le plus navrant atteignait un sommet au moment du choix des tâches en début d'année : un spécialiste du français pouvait se voir confier un poste en chimie et vice versa; tandis qu'un spécialiste des activités physiques allait devoir enseigner la catéchèse; on a même vu des titulaires du secondaire mutés au primaire premier cycle et l'inverse également, etc.

Élargissement du concept de notre mission éducative

Comment ne pas admettre que ce fonctionnement aberrant ait été porteur d'un enchaînement de troubles déplorables : angoisse et stress, sentiment d'incapacité et d'échec, déceptions et démissions, regrets et remises en question... En dépit de toutes ces perturbations, une bonne partie des nos enseignantes ont poursuivi leur carrière en milieu scolaire jusqu'à la retraite : dans les maternelles ou au primaire, au secondaire en entrant dans les polyvalentes; tandis que certaines se sont dirigées vers l'enseignement collégial, et que d'autres ont opté pour le milieu universitaire.

Par ailleurs, plusieurs de nos effectifs se sont retirés de l'enseignement en milieu scolaire pour se tourner vers d'autres services correspondant aux besoins de l'Église et de la société : fondation d'une École d'appoint et d'une École de graphologie; pastorale sociale familiale et aide aux démunis; pastorale religieuse, animation en paroisse et liturgie; accompagnement spirituel des jeunes, gérontologie et visites aux malades, etc. Par dessus tout, éducation de la foi : elles sont nombreuses à s'être engagées, pendant plusieurs années, dans ce créneau de vie de l'enfant de Dieu! Enfin, la liste serait longue!

Ces nouvelles orientations n'allaient pas pour autant *mettre au ban* la mission éducative Bon-Conseil; au contraire! La réponse à des besoins nouveaux correspondait à un concept élargi de la mission confiée à nos soins, décision qui avait été prise dans un consensus communautaire. Il s'agissait donc désormais d'éduquer non seulement dans les écoles, mais encore partout où l'on avait les pieds, en suivant l'adage qu'il fallait apprendre à pêcher plutôt que de donner du poisson. Il s'agissait aussi de travailler avec des équipes issues de tous les niveaux de la société, souvent en collaboration avec les pasteurs en poste ou les têtes dirigeantes de l'heure.

Toutes ces innovations n'allaient pas non plus mettre fin à notre quête de compétences! Sur la lancée des années 1960-66 (que nous avons relevée au point précédent) les décennies qui ont suivi ont emboîté le pas avec une ardeur commandée par la rapidité avec laquelle la Réforme globale du système d'éducation est devenue effective. Il serait étonnant le bilan des qualifications acquises dans ces années d'effervescence, que l'on vivait simultanément à la Révolution Tranquille du Québec et dans l'après-Vatican II... Aiguillonnées par les stimulants qui provenaient de partout : des cours suivis et des spécialités visées, des livres lus et des vidéocassettes écoutées, des émissions de télévision et des conversations émergentes, des visites en milieux évolués et des visiteurs accueillis, etc. Comment n'avoir pas emprunté des chemins nouveaux dans l'accomplissement de notre mission éducative? Vigilantes et novatrices comme nos devancières, nous avons voulu vivre ce foisonnement de chemins inexpérimentés non seulement en suivant le rythme, mais en pressant le pas, tout en surveillant la mesure.

Malheureusement nous ne disposons pas de statistiques depuis l'année 1966, la recherche n'ayant pas été effectuée sur les dernières décennies, et pour cause. Notre Bureau des études ayant discontinué ses services avec la fermeture de notre École normale, il ne s'est pas produit de documents inclusifs depuis lors. Par ailleurs, les faits confirment que les sœurs ont été actives dans l'enseignement jusqu'en 2008, et qu'il en reste encore un certain nombre qui

continuent de poser leur pierre à l'éducation *tout-terrain*, en maintenant différentes implications au profit de nos gens : accompagnement spirituel, visites aux malades, mouvements de jeunes comme les *Brebis de Jésus*, cours d'appoint, aide aux devoirs, etc.

Conclusion

Et quand le corps n'en peut plus d'œuvrer en milieu scolaire ou en paroisse, comme c'est le cas pour la majeure partie de nos effectifs humains, on se retire dans la prière et la contemplation, en offrant – à *Celui qui est le Maître de nos vies* – les souffrances et les limites du troisième âge, **afin que se poursuive effectivement notre mission jusqu'au bout**. Car, *l'acceptation de la volonté du Père au quotidien* fait partie intégrante de la mission éducative Bon-Conseil; et tout autant *la vie de communion* que *la vie de service*, comme l'explique **notre charisme**, dans les lignes qui suivent.

Notre charisme est **un don de Dieu à l'Église et au monde, pour notre temps**.

À la suite de Jésus, nous sommes appelées
à chercher et à vivre en toute docilité
la volonté du Père, le Maître de nos vies.

À la manière de Marie, ce don nous donne l'audace d'accueillir et d'annoncer
par notre *vie de communion et de service*
la bonne nouvelle d'Amour et d'espérance à tous les peuples,
privilégiant les jeunes et les pauvres.

Comme éducatrices,
la croissance humaine et chrétienne de la personne
dans la dignité et la justice
est notre **préoccupation première**.

Marie-Marthe Hébert, ndbc

Le 25 avril 2011